Sous-section 3.—Finances.

L'actif fixe de la Corporation au 31 mars 1938, consistant en biens immeubles, bâtisses, outillage technique, disques, musique et ameublement de studios et de bureaux s'élève à \$1,105,649, valeur comptable, contre laquelle il y a une réserve de \$178,942 pour la dépréciation, ce qui laisse une valeur comptable nette de \$926,706. L'actif fixe a augmenté de \$702,988 au cours de l'année fiscale terminée le 31 mars 1938.

Les finances d'exploitation de la Corporation sont soumises à un contrôle budgétaire très prudent afin qu'il y ait un surplus raisonnable d'exploitation. Le tableau 7 donne un état des recettes et des dépenses de Radio-Canada, l'année fiscale terminée le 31 mars 1938. Des dépenses totales, comprenant la dépréciation au cours de cette période, 50·3 p.c. ont été affectées aux programmes, 22·1 pour cent aux lignes de fil, 13·2 p.c. au fonctionnement des postes, 2·7 p.c. à la location de temps dans les postes privés et 6·8 p.c. à l'administration.

7.—Recettes et dépenses de Radio-Canada, année fiscale 1938.

Recettes nettes.		Dépenses.	
	\$	8	\$.
Recettes nettes provenant des permis		Générales et d'administration	146,686
et des opérations commerciales	2, 252, 732	Opération des postes et des studios	303,969
Intérêt sur dépôts en banque	1,003	Programmes	1,088,420
	/	Réseau	536,396
		Dépréciation	106,846
		_	2,182,317
		Moins—inventaire des provisions uti- lisables	17, 206
Total, recettes nettes	2,253,735	Dépenses totales	2,165,111
_		Surplus d'exploitation pour l'année	88,624

Sous-section 4.—Programmes.

Le service des programmes nationaux a pris beaucoup d'envergure depuis le 2 novembre 1936 grâce à l'introduction de nouvelles activités et à l'élargissement des cadres du service en général. Des relevés ont été faits dans le but d'inventorier les programmes courants, les idées et le matériel pour de nouveaux programmes de même que pour trouver du nouveau talent. Depuis ces inventaires, des projets ont été élaborés, lesquels toutefois ne sauraient être mis en œuvre que graduellement en attendant le recrutement de réalisateurs expérimentés.

Une attention particulière a été accordée à l'établissement d'un horaire de programmes bien équilibré. Bien que ce ne soit là qu'un idéal approximativement accessible, la variété des programmes présentés jusqu'ici prouve qu'aucun genre ne doit en submerger un autre. Le tableau 8 montre la classification des programmes de Radio-Canada pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1938, selon le pourcentage des programmes et selon le temps qui leur est consacré. Dans le domaine des programmes strictement musicaux, des concerts symphoniques, de petites symphonies ou de symphonies à cordes, des récitals vocaux ou instrumentaux, des concerts choraux et par des ensembles instrumentaux divers ont été présentés régulièrement. Une attention particulière a été accordée à l'encouragement à donner aux orchestres symphoniques canadiens et aux ensembles de réputation professionnelle reconnue.